

087	UTBM Service communication	AEF Dépêche n°568134	12 septembre 2017
		Enseignement supérieur	UBFC - emploi - effectif - IGAENR - Alain Bonnin

L'université de Bourgogne gèle 60 postes dans le cadre d'un plan de retour à l'équilibre et d'une hausse des effectifs

Par [Alexandra Caccivio](#)



Université de Bourgogne. Esplanade Érasme.

Focale Info

En juillet 2017, l'université de Bourgogne a adopté un plan de retour à l'équilibre qui se traduit par le gel de 60 postes et par la réduction du nombre des heures d'enseignement. Elle a également demandé un accompagnement de l'IGAENR pour établir "une cartographie économique des activités de l'établissement", explique Alain Bonnin, son président, qui en appelle cependant à une refondation du modèle de financement

des universités. L'UB dépasse cette année, pour la première fois, le seuil des 30 000 étudiants en même temps qu'elle est entrée au classement de Shanghai. Par ailleurs, à une exception près, "nous n'avons pas eu à procéder au tirage au sort", souligne Alain Bonnin, lors d'une conférence de presse le 8 septembre 2017. Il s'exprime, à cette occasion, sur les sujets d'actualité, parmi lesquels le projet d'ordonnance qui permettrait de faire évoluer les statuts de la Comue.

Le 10 juillet 2017, l'université de Bourgogne a adopté un plan de retour à l'équilibre, après que le compte financier 2016 a révélé pour la deuxième année de suite un résultat négatif de 1,8 million d'euros (contre -366 900 euros en 2015). Outre la réduction du nombre des heures d'enseignement (qui avait été actée dès fin 2016 dans le cadre de la nouvelle carte des formations qui se déploie en cette rentrée, lire sur AEF), ce plan (sur trois ans) prévoit le gel de 60 postes, détaille Alain Bonnin, président de l'UB, lors de la conférence de presse de rentrée organisée vendredi 8 septembre 2017. Seuls une dizaine de recrutements sont maintenus.

Une offre de formation continue adaptée aux PME

Dans son nouveau catalogue 2017-2018 dédié à la formation continue, publié en juin, l'UB propose aux entreprises 150 actions de formation courtes, soit 50 % de plus que l'an passé. Ces actions courtes sont mieux adaptées (par leur format) à la demande des PME que l'UB va informer par une campagne de phoning. Pour construire cette offre, "beaucoup de chercheurs – qui ont une expertise très pointue – se sont impliqués". Un exemple : l'UB propose des formations en soudure qui sont en corrélation avec les travaux de recherche sur les dépôts de couches minces par évaporation.

Le PREF prévoit également un développement important de l'offre de formation continue "qui financera 25 % de l'offre de formation", souligne Alain Bonnin (lire l'encadré et la dépêche publiée en juillet dernier). "Les ressources de l'État nous permettront de financer 310 000 heures et nous allons autofinancer 80 000 euros sur les revenus de la formation continue", détaille précisément Alain Bonnin.

UN ACCOMPAGNEMENT DE L'IGAENR

Pour bâtir son plan de retour à l'équilibre financier, l'UB a consulté la communauté universitaire, en mettant en place cinq groupes de travail (charges, recettes, RH, offre de formation, patrimoine) composés des responsables administratifs issus de tous les secteurs. "Peu d'établissements ont autant concerté" pour mettre en place un PREF, souligne le président de l'UB. Ces groupes de travail ont rédigé des propositions, par

fiches, soumises à la discussion dans une phase de consultation impliquant les directeurs des composantes, des laboratoires, les chefs de service et de pôle, les élus des conseils centraux, les organisations représentatives des personnes et des étudiants.

Pour aller plus loin dans la démarche, l'UB sera également accompagnée par l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) pour établir "une cartographie économique des activités de l'établissement", explique Alain Bonnin. "J'attends beaucoup de cette démarche, nouvelle, que propose l'IGAENR. Elle permettra d'identifier où nous pouvons dégager des marges."

UN STATUT EXPÉRIMENTAL POUR ALLER VERS LA FUSION

Pour autant, souligne également le président de l'UB, "j'aimerais que l'État prenne sa part de responsabilité parce que nos universités ne pourront pas sans cesse courir derrière des charges qui, comme le GVT (glissement vieillesse technicité), s'alourdissent". Alain Bonnin en appelle à une refondation du modèle de financement des universités. L'UB a, depuis 2012, absorbé l'équivalent de deux UFR supplémentaires tout en réduisant, avec le gel des postes, les moyens dédiés à l'enseignement.

Alain Bonnin estime par ailleurs positif le projet du gouvernement qui vise à assouplir les statuts des regroupements d'établissements d'enseignement supérieur (lire sur AEF). "Je pense que l'on gagnerait à ce que cette coordination des établissements, basée sur le volontariat, s'applique à des périmètres géographiques choisis et non imposés", dit-il.

Il reste favorable, pour sa part, à une fusion de l'UB, de l'UFC et de l'UTBM. Pour associer les écoles – qui, si elles veulent préserver ce qui fait leur identité, ne peuvent être associées à une fusion –, les universités pourraient s'appuyer sur un statut expérimental, par lequel elles réserveraient un siège à chacune des écoles dans leur CA. "Cela permettrait de ne pas couper le cordon tout en restant sur une trajectoire ambitieuse", dit Alain Bonnin.

L'entrée cette année dans le classement de Shanghai entre la 701^e et la 800^e place (lire sur AEF) ne remet pas en cause cette ambition que porte le président de l'UB au sein de la Comue. Pourtant, l'UB risque de sortir assez vite du classement puisqu'elle a adopté (avec les autres membres de la Comue) le principe d'une signature scientifique commune. "C'est vrai que c'est un point de tension entre la politique de site et la politique de l'établissement qu'il faut régler", concède Alain Bonnin. Il fait d'ailleurs remarquer que l'UB a aussi progressé dans les classements de Leiden et du *Times Higher Education* où elle figure depuis 2014.

LE CAP DES 30 000 ÉTUDIANTS FRANCHI

En cette rentrée, l'université de Bourgogne passe, pour la première fois, le seuil des 30 000 étudiants, souligne Alain Bonnin. Les effectifs sont en hausse, au 31 août, de 5 % par rapport aux chiffres enregistrés il y a un an à la même date. Pour cette rentrée, l'UB a obtenu, cet été, des moyens supplémentaires du ministère (42 000 euros), afin de relever ses capacités d'accueil dans les filières en tension (Staps, lettres, philosophie et sciences du langage).

À une exception près, "nous n'avons pas eu à procéder au tirage au sort", souligne Alain Bonnin. Tous les vœux 1 exprimés sur APB par les bacheliers de l'académie de Dijon ont pu être satisfaits, sauf en licence EFEC, une licence unique en France portée par l'Espé. "Elle a été créée dans le cadre d'une expérimentation et, en deux ans, son succès a été très important, à tel point que nous sommes dépassés par la demande", dit Alain Bonnin. L'année dernière, déjà, l'UB avait procédé à un "surbooking de 100 %" sur cette formation qui accueille, en L1, 66 étudiants à Dijon et 72 à Nevers, détaille Christelle Serée-Chaussinand, vice-présidente déléguée en charge du cycle licence.

Malgré le relèvement des capacités d'accueil, 14 jeunes, titulaires d'un bac général, étaient encore dans la procédure complémentaire d'orientation active, lors de la dernière réunion avec le rectorat. "Ce sont des jeunes qui ont limité leur nombre de vœux et combiné, le plus souvent, des licences en tension", explique Christelle Serée-Chaussinand. La VP précise qu'une cinquantaine de jeunes, titulaires d'un bac général ou technologique, sont également sans affectation après avoir été refusés en BTS.

Le cas des M1

Dans le cadre du droit à poursuite d'études, la commission de saisine, qui s'est réunie mardi 5 septembre, a traité 35 dossiers pour la région académique tandis que, depuis juillet, une dizaine de cas ont déjà été réglés. "Là où nous avons des difficultés, c'est en sciences de la vie, de la terre et de l'environnement, détaille Christelle Serée-Chaussinand. Sur les 35 cas, 25 concernent la SVTE." Une orientation vers le master Meef n'a été possible qu'à l'université de Franche-Comté où il restait quelques places. Pour le reste, l'un des freins à la réorientation des jeunes, "c'est que nous n'avons pas de visibilité sur la situation dans les académies voisines" et que, "même dans notre académie nous avons des difficultés à faire remonter le nombre des places vacantes", dit-elle.